

# PLAN DE COMMANDITE

## Randonnée de l'Énergie - Peinture Boomerang

### CYCLISTES



Au profit de la



**Fondation**

de la SSS de l'Énergie

*Donner, c'est compter.*

## COLLECTE DE FONDS OBLIGATOIRE

Nombre de personnes	Trajet (KM)	Collecte de fonds
Personne seule	120	1 125\$/ personne
Personne seule	50	450 \$/ personne
Équipe de 4	120	800\$/ personne
Équipe de 4	50	320 \$/ personne

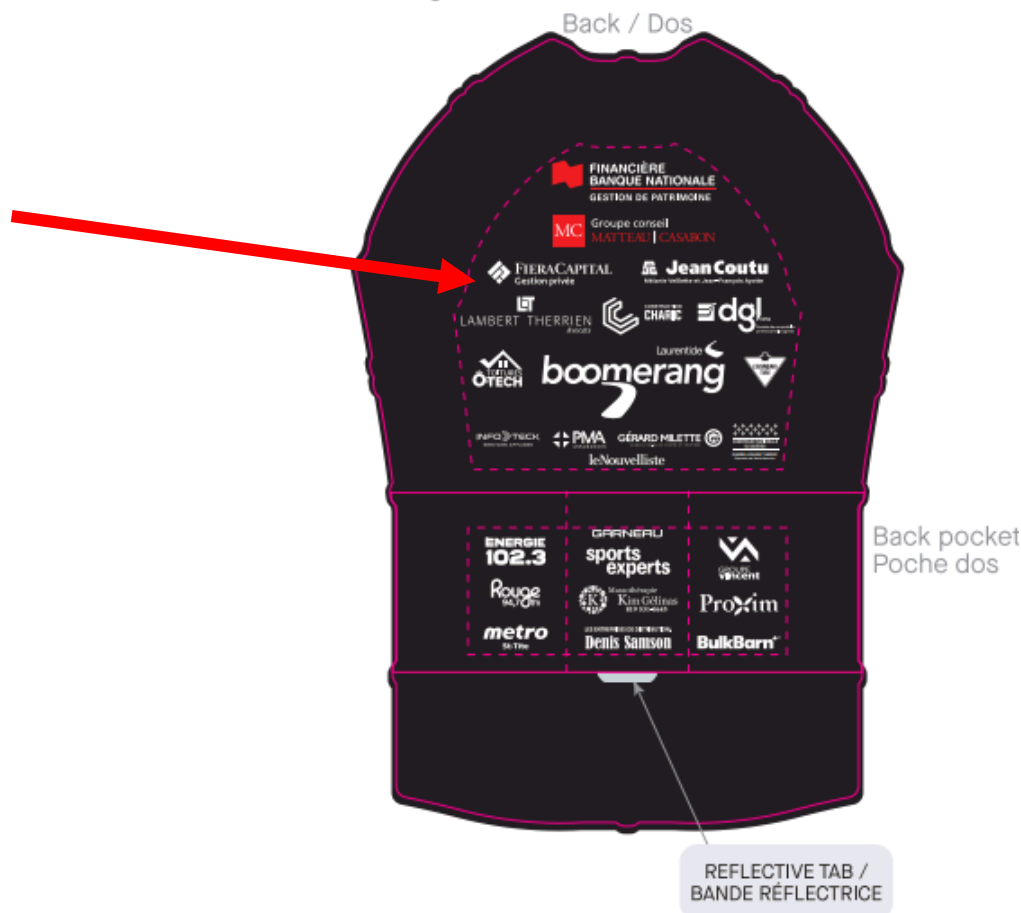
\*Seuls les cyclistes faisant partie des équipes commanditées sont exempts de la collecte de fonds

# VÉLO ARGENT

Commandite de 800 \$

**Le cycliste doit défrayer le 74\$ pour obtenir le maillot officiel obligatoire de la Randonnée. Les commandites reçues par les cyclistes sont applicables uniquement sur leurs collectes de fonds respectives.**

- Logo à l'arrière du maillot officiel de la Randonnée 2020 porté par tous les cyclistes.
- Logo dans une publicité dans l'Hebdo du Saint-Maurice et Le Nouvelliste (après l'événement).
- Logo sur l'horaire remis à chaque cycliste.
- Logo dans une publication sur l'écran «Attractif» de la Fondation installé dans le Hall de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie. Publication visible dès le paiement de votre commandite, affichage valide jusqu'au 30 juin 2020.
- Logo sur le site Web de la Fondation de la SSS de l'Énergie dans la section « Randonnée de l'Énergie-Peinture Boomerang».

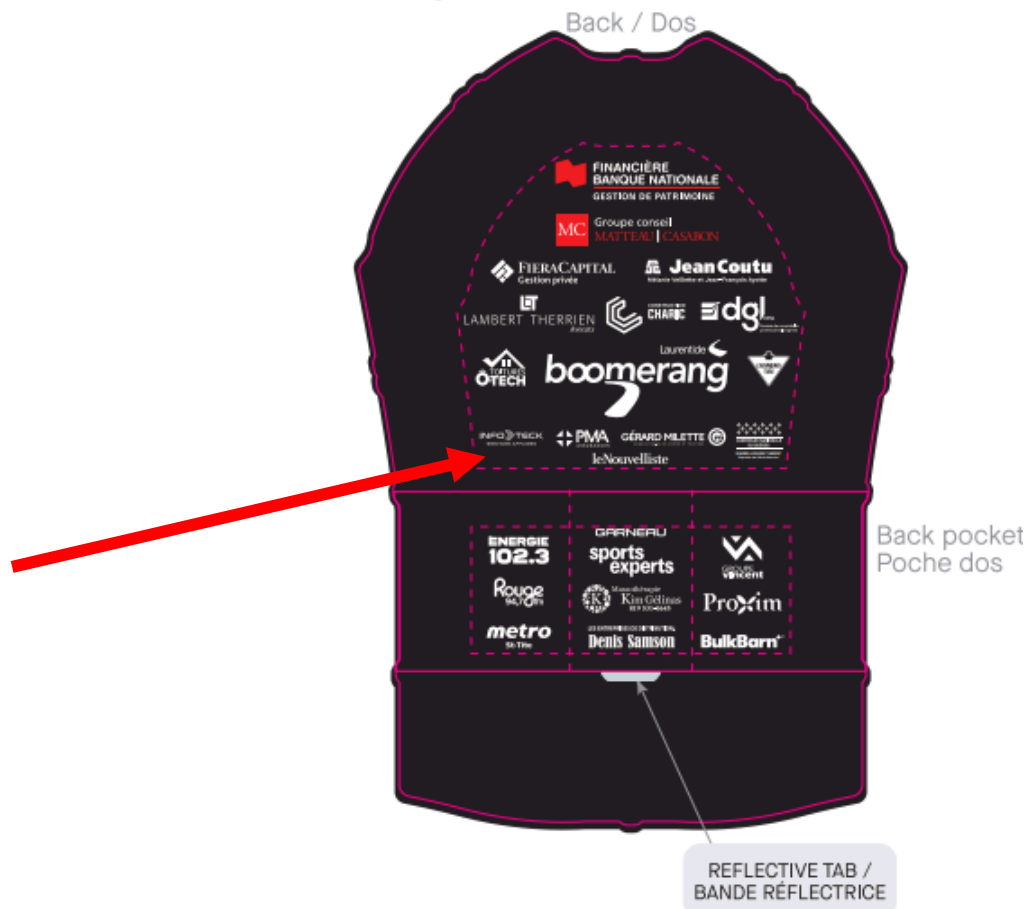


# VÉLO BRONZE

Commandite de 450 \$

**Le cycliste doit défrayer le 74\$ pour obtenir le maillot officiel obligatoire de la Randonnée. Les commandites reçues par les cyclistes sont applicables uniquement sur leurs collectes de fonds respectives.**

- Logo à l'arrière du maillot officiel de la Randonnée 2020 porté par tous les cyclistes.
- Logo dans une publicité dans l'Hebdo du Saint-Maurice (après l'événement).
- Logo sur le site Web de la Fondation de la SSS de l'Énergie dans la section « Randonnée de l'Énergie–Peinture Boomerang ».



## COMMANDITE DE 200 \$

**Le cycliste doit défrayer le 74\$ pour obtenir le maillot officiel obligatoire de la Randonnée. Les commandites reçues par les cyclistes sont applicables uniquement sur leurs collectes de fonds respectives.**

- Nom de votre entreprise sur le site Web de la Fondation de la SSS de l'Énergie dans la section « Randonnée de l'Énergie–Peinture Boomerang».

En échange de la visibilité accordée selon la catégorie de partenariat sélectionnée, le commanditaire s'engage à :

- Fournir son logo en format vectoriel (.ai ou .eps) et en format jpeg avant le 1<sup>er</sup> avril à l'adresse suivante : [joey.richard@ssss.gouv.qc.ca](mailto:joey.richard@ssss.gouv.qc.ca);
- À approuver les épreuves contenant son logo dans un délai maximal de deux jours;
- À effectuer le paiement de sa commandite en remettant en main propre un chèque à un membre de l'équipe de la Fondation ou en le faisant parvenir par la poste avant le 1<sup>er</sup> juin 2020 à l'adresse suivante :

Fondation de la SSS de l'Énergie  
80, 118<sup>e</sup> Rue  
Shawinigan QC  
G9P 3E4

---

---